

**L'hon. M. Sauvé:** Le chef de l'opposition accuse le commissaire de la Gendarmerie royale...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je demande la collaboration de tous les députés et en particulier celle du ministre des Forêts. Il désire poser une question. Le Règlement de la Chambre ne le lui permet pas présentement. S'il a un argument à présenter au cours de ce débat, il aura l'occasion de le faire cet après-midi ou au début de la soirée. Mais il ne peut pas poser de question maintenant, car il ne s'agit pas de la question de privilège ni d'un rappel au Règlement.

**Une voix:** Avez-vous bien compris?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Au moment d'être interrompu, j'allais me reporter à la déclaration du premier ministre. Il s'est efforcé de laisser l'impression d'avoir agi en toute rectitude—en alléguant qu'il est tout à fait convenable de consulter des dossiers administratifs, à l'exception des mémoires émanant du cabinet, des séances du cabinet, etc. D'après le témoignage du commissaire de la Gendarmerie royale que j'ai paraphrasé, on peut voir que le premier ministre essaie de le remanier, de remanier au Parlement le témoignage qui a été déposé sous serment devant une commission d'enquête, car il a compris que si ce témoignage est valide, son gouvernement alors est accusé d'un des plus terribles délits qu'on puisse reprocher à un gouvernement... (*Applaudissements*)... à savoir, l'anéantissement de la réputation des membres de l'opposition à des fins politiques. Pourtant le premier ministre se donne les attributs de la vertu. Il nous dit qu'il veut voir les droits individuels protégés. Et furtivement, en catimini, il projette de se servir de la Gendarmerie royale, à la fière réputation, pour l'aider à détruire des adversaires politiques. Puis, lorsqu'il est démasqué, il sourit. Il est heureux de son succès. Il est ravi. Et il nous parle de la nouvelle politique.

Il a, par ses agissements, commis un crime énorme contre le gouvernement parlementaire. Il a détruit ce qui nous réunit dans des discussions passionnées mais respectueuses de nos adversaires. Il a fait cette révélation parce qu'il cherchait un argument destructif. Il l'a laissé couvrir 15 mois. Il était là sur son bureau. Ou peut-être il a dû le placer ailleurs. Il aurait voulu, je le sais, l'avoir laissé ailleurs. Mais il l'avait devant lui. Les députés connaissent cette méthode: «Gare... j'ai quelque chose ici; si vous n'agissez pas selon mes désirs... je sors l'affaire Munsinger.»

[L'hon. M. Sauvé.]

**L'hon. M. Pickersgill:** Le chef de l'opposition admet-il qu'il avait quelque chose à cacher?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le ministre des Transports n'a aucune autorité pour parler dans ce sens. C'est lui et ses amis qui essaient de cacher la vérité au peuple canadien, comme le prouvent les méthodes méprisables qu'ils ont utilisées dans cette affaire. Et je veux établir clairement que je n'ai pas voulu dire cela. (*Exclamations*)

**Une voix:** Vous l'avez laissé échapper.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Très bien. On pourrait remonter le cours des années et fouiller les dossiers de nos prédécesseurs respectifs, et ainsi de suite. Nous ne le faisons pas. Les dossiers révèlent des choses... Nous ne voulons pas faire du tort à nos adversaires politiques de cette façon-là. Je dis au premier ministre qu'à compter du moment où il a pris le pouvoir, il a examiné chaque détail de ma vie, tout, avec un seul objectif en tête. Je ne veux pas me lancer dans des personnalités quant aux événements passés. Mais rappelons-nous qu'en 1962 les honorables vis-à-vis, lors d'une réunion, ont décidé que la personne qu'il fallait perdre c'était Diefenbaker. Ils ont répandu une rumeur à travers le pays selon laquelle je souffrais d'une maladie incurable. Cette rumeur émanait des banquettes ministérielles et je déclare au premier ministre que j'en connais maintenant la provenance.

**Des voix:** Quelle honte!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je suis censé accepter cela sans le moindre ressentiment. Les honorables vis-à-vis ont su à quoi s'en tenir. Ils pensaient pouvoir gagner les élections en répandant ce genre de rumeur. Après avoir essayé plusieurs fois de mettre fin à la direction du parti conservateur, dans l'intérêt du Canada—et j'admire leur sentiment apolitique en l'occurrence—ils recourent maintenant à ces tactiques et se servent de la Gendarmerie.

Je suis étonné—et je ne crains pas de le dire—que le commissaire de la Gendarmerie royale n'ait pas simplement dit non au premier ministre. Mais ce n'est pas à moi de juger. Quand le premier ministre demande, les paroles bibliques s'appliquent toujours: «Vous recevrez.»

Il l'a demandé et il l'a reçu. Il déclare maintenant que la sécurité de l'État était en jeu. Qu'a-t-il fait de la sécurité de l'État pendant les 15 mois où il a gardé ce dossier caché, pour ne le présenter qu'au besoin?